

Le costume de cérémonie du matelot à partir du XIX siècle



La seule description que l'on ait retrouvée jusqu'ici du costume de fête du matelot dans la première moitié du XIX siècle figure dans un texte du Docteur J.B. Bertrand écrit en 1829 ("constitution physique et morale des Boulonnais, moeurs et usages" (1829): "dans le jours de cérémonie, on voyait les jeunes gens et les vieillards affublés d'un chapeau à trois cornes très pointues, avec une perruque en crin jaune, une longue redingote de drap bleu, un gilet d'écarlate doublé de satin noir, une culotte de velours de même couleur, des bas bleus ou blancs, des souliers d'étoffe, et de larges boucles d'argent".

Vers 1880-1890, " le matelot, aux jours de fête, aura la taille bien prise dans un complet noir. Il portera des souliers vernis. L'oeil vif sous un chapeau penché sur l'oreille droite, les lèvres rasées, il fumera négligemment un cigare... (description de Germaine Acremant dans "Flandre et Artois"). En effet, pour exécuter les danses de salon qui avaient cours à l'époque (menuet, quadrilles, polkas, mazurkas) nos matelots revêtaient le grand "manteau" ou redingote en serge noire , le pantalon noir, la cravate de soie blanche, les gants couleur gris perle et le chapeau haut de forme ("capiauw ed buise").